



Rapport annuel de gestion 2022-2023

École des Trois Sentiers

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

du conseil d'établissement, Mme Melissa Barkley

Le mot de la présidente

L'année scolaire 2022-2023 a été ma cinquième année comme membre du conseil d'établissement et ma première année en tant que présidente. Il s'en est fallu de peu pour que je passe mon tour cette année comme membre du CÉ. Les nombreux changements de direction des dernières années ont eu raison de ma motivation. Finalement, une belle surprise m'attendait. J'ai eu la chance de travailler avec une directrice vraiment dévouée. Une femme qui a autant à cœur le bien-être de ses élèves que celui de son personnel.

Pour avoir la chance de côtoyer l'équipe-école depuis déjà 5 ans, l'implication du personnel me touche toujours autant. Je suis très admirative et reconnaissante de leur énergie créative.

L'École des Trois Sentiers est constituée de 3 pavillons : le pavillon de L'Aventure à L'Ascension, le pavillon du Christ-Roi à Rivière-Rouge (secteur Sainte-Véronique) et le pavillon du Saint-Rosaire à Nomingue. C'est une école primaire qui compte 200 élèves répartis dans les 3 pavillons. Le pavillon du Saint-Rosaire et celui du Christ-Roi offrent un service de garde aux élèves. Le secrétariat de l'école est situé à Nomingue et veille au bon fonctionnement des 3 pavillons. À notre grand bonheur, à la suite d'un sondage effectué par notre technicienne, le pavillon de L'Aventure pourra, à compter de la rentrée 2023-2024, également offrir un service de garde aux élèves.

L'établissement est dirigé par une direction à raison de 5 jours par semaine. Le personnel enseignant est composé de 4 enseignantes au préscolaire, de 11 titulaires au primaire, accompagnés par 5 spécialistes et l'équivalent de 2 orthopédagogues. Nos pavillons comptent aussi sur les services de 7 éducateurs spécialisés.

Dans son organisation scolaire, le pavillon du Christ-Roi compte 4 groupes à degrés multiples, séparés en cycle. Le pavillon de L'Aventure comprend 4 groupes à degrés multiples, séparés en cycle. Celui du Saint-Rosaire compte 5 groupes dont 2 groupes à degrés multiples.

L'école offre également des services professionnels. Sont offerts au primaire, les services en psychoéducation, ainsi qu'en orthophonie. Les services assurés par le CISSS sont aussi présents : infirmière, hygiéniste dentaire. L'école travaille également en collaboration avec le Bouclier, le Florès et le Centre jeunesse.

Au service de garde, travaillent une technicienne en service de garde et deux éducatrices. 19 élèves sont inscrits à temps plein à l'école du Saint-Rosaire et 8 à l'école du Christ-Roi.

Mélissa Barkley, présidente

Table des matières

| | |
|--|------------------------------------|
| 1. Présentation du conseil d'établissement | 3 |
| 1.1 Liste des membres du conseil d'établissement..... | 3 |
| 2. Bilan des activités du conseil d'établissement | 3 |
| 2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement..... | 3 |
| 2.2 Activités réalisées et décisions prises..... | 4 |
| 2.3 Résultats obtenus..... | Erreur ! Signet non défini. |
| Annexes | 8 |

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

| Nom et prénom | Titre |
|-------------------------|--|
| Mélissa Barkley | Parent – Présidente |
| Karyne Laurin | Parent |
| Lara Corbeil | Parent |
| Caroline-Andrée Paré | Parent – Vice-présidente – comité de parents |
| Valérie Clermont | Parent |
| Frédéric Labrie | Parent-substitut |
| Sophie La Beaume | Parent-substitut |
| Sophie Therrien-Gamache | Enseignante |
| Émilie Gauthier | Enseignante |
| Marianne Bellefleur | Enseignante |
| Geneviève Perrier-Patry | Représentante du service de garde |
| Geneviève Lauzon | Représentante des employés de soutien |
| Marie-Eve Bellemare | Représentante de la communauté |
| Isabelle Fleurant | Directrice |

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

| Date (jour-mois-année) | Type de séance préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc. |
|---------------------------|---|
| 12 octobre 2022 | Ordinaire |
| 14 décembre 2022 | Ordinaire |
| 15 février 2023 | Ordinaire |
| 21 avril 2023 | Ordinaire |
| 10 mai 2023 | Ordinaire |
| 14 juin 2023 | Ordinaire |

2.2 Activités réalisées et décisions prises

| Sujets traités | Dates (Mois-année) | Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.) | Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.) |
|--|----------------------------|---|---|
| Pouvoirs généraux | | | |
| Adoption du projet éducatif ¹ | | | Il est en révision (2022-2023) |
| Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence | | | Il est en révision (2022-2023) |
| Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres) | Décembre 2022 Juin 2023 | Adopté – Résolution 23-1222 Adopté – Résolution 23-0667 | Règles de Régie interne 2023-2024 Code de vie pour 2023-2024 |
| Approbation des contributions financières exigées | Mai 2023 | Approuvé – Résolution 23-0553 | Frais exigés aux parents pour 2023-2024 |
| Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe | Mai 2023 | Approuvé – Résolution 23-0553 | Politique relative aux contributions financières des parents – annexe 2 |
| Approbation de la liste du matériel d'usage personnel | Juin 2023 | Approuvé – Résolution 23-0663 | Montant maximum de 58 \$ |
| Adoption des règles de fonctionnement des services de garde | Mai 2023 | Adopté – Résolution 23-0557 | |
| Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire | | | N/A |
| Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier) | | | N/A |
| Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement | Février 2023 Avril 2023 | Information Approuvé – Résolution 23-0445 | Présentation du document et discussions. Entente avec la municipalité de L'Ascension. |
| Consultation sur les critères de sélection de la direction | | | N/A |
| Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité | | | N/A |
| Transmission de documents à l'intention des parents | | | La communication et la transmission de documents aux parents se fera dorénavant par Mozaik Portail. |
| Pouvoirs liés aux services éducatifs | | | |
| Approbation des modalités d'application du régime pédagogique | | | N/A |
| Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant | Octobre 2022 Mai 2023 | Consultation normes et modalités Approbation du matériel scolaire | Résolution 23-0553 |
| Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et contenus des programmes d'études | Avril 2023 | Approuvé -Résolution 23-0444 | Retrait du caractère alternatif pour l'école de L'Aventure. |
| Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité) | Décembre 2022 | Approuvé – Résolution 23-1231 | Présentation du COSP et éducation à la sexualité. |
| Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières) | Février 2023 | Approuvé – Résolution 23-0239 | Approbation de la grille-matière 2023-2024 |
| Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors horaire | Octobre 2022 | Approuvé – Résolution 23-1013 Approuvé – Résolution 23-1016 | Sortie en canot pour le 3 ^e cycle S-V Cours de natation pour Christ-Roi |

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions à réaliser.

| | | | |
|--|---|---|---|
| ou hors école) | Décembre 2023 Avril 2023 Mai 2023 | Approuvé – Résolution 23-1017 Approuvé – Résolution 23-1224 Approuvé – Résolution 23-1226 Approuvé – Résolution 23-1228 Approuvé – Résolution 23-0446 Approuvé -Résolution 23-0558 | Dodo à l'école pour Noël Sortie de fin d'année Christ-Roi Sortie à Aventure Neige pour tous Sortie PMD – traineau à chien (L'Asc.) 2 sorties à la piscine de Labelle Souper pizza/tacos et dodo à L'Aventure |
| Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres) | | | N/A |
| Consultation des parents | | | N/A |
| Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves | Février 2023 | Consultation | Sur le climat de sécurité de l'école, à travers le QSVR (en avril) |
| Pouvoirs liés aux services extrascolaires | | | |
| Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires) | | | N/A |
| Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme | | | N/A |
| Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles | | | |
| Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement | Mai 2023 | Information | Avec l'acte d'établissement : entente à L'Aventure |
| Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale) | Octobre 2022 Mai 2023 | Approuvé ADN – Résolution 23-1014 Approuvé – Résolution 23-1018 Approuvé – Résolution 23-0555 | Argent amassé par ADN pour Nomingue Don pour besoin matériel des élèves. Souper spaghetti pour cour du Saint-Rosaire (OPP) |
| Adoption du budget annuel de l'établissement | Juin 2023 | Adopté – Résolution 23-0668 | Budget pour 2023-2024 |
| Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.) | | | |
| Approbation des activités et sorties liées au PMD dans les trois pavillons | Octobre 2022 | Approuvé – Résolution 23-1012 | Activités diverses |
| Adoption du budget du CÉ | Décembre 2022 | Adopter – Résolution 23-1223 | |
| Ouvrir un SDG à L'Ascension l'an prochain | Décembre 2022 | | Démarche de consultation des parents et analyse de faisabilité |

2.3 Résultats obtenus

OBJECTIF #1 : Augmenter le taux de réussite des élèves aux épreuves obligatoires en lecture à la fin de chaque cycle : 2^e année 76 %, 4^e année 56 % et 6^e année 67 % de nos élèves obtiendront 70 % et plus d'ici 2022.

| 2021-2022 | Étape 3 | 60-69 % | 70-100 % | EX. Min. | 60-69 % | 70-100 % |
|-----------|---------|---------|----------|----------|---------|----------|
| FRA200 | | | | | | |
| Lire | | 13 % | 81 % | | | |
| FRA400 | | | | | | |
| Lire | | 18 % | 68 % | | 14 % | 55 % |
| FRA600 | | | | | | |
| Lire | | 21 % | 62 % | | 17 % | 52 % |

| 2022-2023 | Étape 3 | 60-69% | 70-100% | EX. Min. | 60-69% | 70-100% |
|-----------|---------|--------|---------|----------|--------|---------|
| FRA200 | | | | | | |
| Lire | | 19 % | 76 % | | | |
| FRA400 | | | | | | |
| Lire | | 33 % | 52 % | | 15 % | 30 % |
| FRA600 | | | | | | |
| Lire | | 32 % | 57 % | | 15 % | 67 % |

Analyse des résultats

On constate que les résultats obtenus en français lecture ont diminué à tous les niveaux depuis l'an dernier. Les cibles du projet éducatif 2019-2022 ont cependant été atteintes pour les élèves de 2e année et de 6e année.

Malgré cela, on remarque une baisse drastique des résultats en 4e année, qui s'explique en partie par le fait qu'un groupe d'élèves a eu 3 enseignantes différentes durant l'année et que la correction faite à l'épreuve n'est pas représentative des compétences acquises par ces élèves.

Mise en place

Nous avons donc prévu d'ajouter de la formation continue dès l'an prochain sous forme de CAP pour chaque cycle, afin de s'assurer que nos enseignants utilisent des stratégies d'enseignement efficaces et possèdent les compétences nécessaires pour bien suivre les progrès de tous nos élèves.

De plus, des accompagnements sont prévus par la CP français avec plusieurs de nos enseignantes.

Enfin, nous maintiendrons nos services en orthopédagogie afin de soutenir les progrès de nos élèves.

Objectif #2 : Poser des actions concertées afin de réduire l'impact des vulnérabilités des élèves dès leur entrée et tout au long de leur parcours d'ici 2022.

| Domaines de développement | 2012 | 2017 | 2022 |
|---|--------|--------|--------|
| Santé physique et bien-être Moyenne CSSHL : 16.1 % (2022) | 33.3 % | 28.6 % | 25.0 % |
| Compétences sociales Moyenne CSSHL : 14.0 % (2022) | 16.7 5 | 21.4 % | 28.6 % |
| Maturité affective Moyenne CSSHL : 16.6 % (2022) | - | 28.6 % | 25.0 % |
| Développement cognitif et langagier Moyenne CSSHL : 14.3 % (2022) | 16.7 % | 7.1 % | 14.3 % |
| Habilités de communication et connaissances générales Moyenne CSSHL : 11.2 % (2022) | 41.7 % | 21.4 % | 25.0 % |

Analyse des résultats

En lien avec l'EQDEM, on constate que notre clientèle du préscolaire demeure vulnérable dans 4 des 5 domaines de développement lors de son entrée au préscolaire.

Mise en place

Afin de poursuivre nos efforts pour réduire ces impacts, nous avons ajouté des heures TES dans les groupes du préscolaire pour travailler la compétence sociale des élèves. Nous avons également expérimenté un projet pilote : « Le club des supers amis » qui vise à travailler les habiletés de communication chez les élèves.

De plus, nous participons encore cette année au projet « Sous-zéro » qui offre 30 habits de neige à des enfants dans le besoin et notre comité aide alimentaire s'assure que tous les élèves reçoivent une collation et un diner suffisant, tous les jours.

Enfin, les enseignantes du préscolaire et du 1er cycle ont reçu la formation en conscience phonologique et sont accompagnées des CP, de l'orthophoniste et de l'orthopédagogue pour travailler la sphère langagière des élèves.

OBJECTIF #3 : Donner accès à tous les élèves à une éducation de qualité en s'assurant que 100 % des enseignants soient engagés dans leur développement professionnel d'ici 2022.

Une CAP en lecture a eu lieu cette année (6 rencontres) et toutes les enseignantes titulaires y ont assisté. L'objectif était de monitorer et d'analyser les résultats de nos élèves. Avec la collaboration des CP et des orthopédagogues, nous voulions nous assurer que les niveaux un et deux d'enseignement de la lecture étaient bien fait et que les enseignantes recevaient le soutien nécessaire pour faire progresser les élèves.

Des animations en classe ont été faites dans certaines classes par les CP, pour permettre aux enseignantes de se familiariser avec la lecture partagée enrichie. De plus, les enseignantes ont reçu du soutien de leurs collègues pour faire leurs dépistages en lecture.

Fait à noter, cette année nous avons 3 nouvelles enseignantes que nous avons dû accompagner de façon plus assidue et une enseignante qui s'est absentée pour des raisons de santé et qui a été remplacée par 3 personnes différentes dans la même année. Cela peut donc expliquer, en partie, la baisse des résultats de certains élèves.

Annexes

Lutte contre l'intimidation et la violence

- Échelle de la fréquence des événements d'intimidation ou de violence :

| Échelle |
|---------------------------------|
| Aucun événement |
| Moins de 10 événements déclarés |
| De 10 à 19 événements déclarés |
| De 20 à 39 événements déclarés |
| 40 événements déclarés ou plus |

| Établissement scolaire | INTIMIDATION (fréquence des événements) | VIOLENCE (fréquence des événements) | Proportion d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève |
|---|--|--|---|
| Nom de l'établissement scolaire (nombres d'élèves de l'établissement) | Exemple : Moins de 10 événements déclarés | Exemple : De 10 à 19 événements déclarés | Exemple : 1,8 % |
| École des Trois Sentiers 202 élèves | Moins de 10 événements déclarés (3) | 40 événements déclarés ou plus (61) | Aucun événement |

Pour diminuer ou contrer la violence, nous avons ajouté des surveillants sur la cour d'école pendant les récréations, puisque la plupart des incidents se produisent dans les temps non structurés. Des activités animées ont aussi été organisées pour favoriser la bonne entente entre les élèves.

Les TES et les surveillantes ont consigné les incidents dans Optania et sont intervenus auprès des élèves dont le comportement était inapproprié.

Fait à noter pour l'année scolaire 2022-2023, les pavillons de Sainte-Véronique et de L'Ascension ont débuté l'utilisation du SCP afin de travailler en prévention, les écarts de conduite. L'école de Nomingue fera de même en 2023-2024.

De plus, le programme PEP (intervention de niveau 2 du système SCP) sera également mis de l'avant cet automne à Sainte-Véronique et L'Ascension.

Enfin, la formation sur la surveillance active sera donnée par notre psychoéducateur à l'automne 2023, à tous nos TES, nos surveillantes, ainsi qu'à nos éducatrices en SDG.